

Le vingt trois Novembre an mil huit cent soixante-cinq, à dix heures de nuit  
ACTE DE MARIAGE de Seraphin Desrie Barthelomy

Agé de vingt deux ans, né à La Guede département de  
d u var le Bourge du mois d avril mil huit  
cent cinquante trois profession de maçon domicilié à  
La Guede département d u var fils majeur de  
Joseph Seraphin Barthelomy profession de maçon propriétaire et de  
domicilié à La Guede département d u var  
Marthe Justine Rouquier, son épouse, demeurant à La Guede  
(var) le père et le mère ici présents et consentants d'une part.

Et de Elisabeth Marie Laurence Vitton

Agé de dix neuf ans, née à Coules département d u  
var le Bourge du mois de janvier mil huit cent cinquante six  
profession d ancêtre domicilié à La Guede département d u  
var fille mineure de Joseph Eugene Vitton  
profession de propriétaire domicilié à La Guede département  
d u var et de Anne Thérèse son épouse, sans  
profession, demeurant à La Guede (var) le père et la mère ici  
présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont: 1° La publication de mariage faite pub-  
liquement sans opposition le Dimanche sept et quatorze  
Novembre, Mil huit cent soixante cinq, par le Procureur  
affiché pendant le délai voulu par la loi.

- 2° Vu l'acte de naissance du futur époux
- 3° Vu l'acte de naissance de la future épouse

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi  
que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Civil sur le mariage, concernant les  
droits et devoirs respectifs des époux.

N° 12  
Mariage  
de  
Barthelomy  
et  
Vitton

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Civil,  
modifié par la loi du 48 juillet 1850, les futurs époux, et la future femme qui ont  
contracté le mariage ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, à la date du  
de mois d mil huit cent soixante, par devant M  
notaire à  
département d.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Elisabeth Marie  
Laurence Vitton et l'autre Seraphin  
Desrie Barthelomy.

Le tout en présence de Charles Victor Simon  
domicilié à La Guede département d u var Agé de soixante deux ans  
profession de propriétaire, non parent ni allié du futur époux  
De Joseph Marie Felix Simon  
domicilié à La Guede département d u var Agé de soixante sept ans  
profession d'ancien juge non parent ni allié du futur époux  
De Pierre Decroix  
domicilié à Coules département d u var Agé de quarant un ans  
profession d'ancien juge non parent ni allié du futur époux.

Et de Sébastien Pierre Vidal  
domicilié à La Guede département d u var Agé de soixant deux ans  
profession de propriétaire non parent ni allié du futur époux.

Après quoi, moi Eugene Marie Anni de la commune de La Guede  
faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que ledites parties  
sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement  
dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par toutes les  
parties et l'acceptation des deux des futurs époux, qui ont déclaré  
de l'être.

\* approuvant par huit mots signés euh.

Barthelomy  
Elisabeth Vitton  
Simon  
F. Simon  
P. Decroix  
Vidal  
Vidal